



Un service gratuit mis en place par les communes d'Onzain, Chaumont-sur-Loire, Chouzy-sur-Cisse, Coulanges, Monteaux et Seillac, et soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher.

Pour les personnes désirant devenir assistant(e) maternel(le), le R.A.M. est là pour répondre à vos questions

L'assistant(e) maternel(le) est une personne, homme ou femme, qui accueille à son domicile, contre rémunération un ou des enfants de moins de 6 ans.

L'agrément est délivré par le Conseil Départemental. Il assure aussi la formation, l'accompagnement et le contrôle des assistants(es) maternels(les).

Le RAM peut apporter son soutien aux des assistants(es) maternels(les) au quotidien pour l'information aux droits et devoirs, contrat de travail, aux activités permettant le développement des enfants...

Pour les parents et futurs parents, le R.A.M. est là pour répondre à vos questions !

- Quel mode de garde ? Quelles questions posées à l'assistante maternelle ?
- A quel aides ai-je droit lorsque je confie mon enfant ? Quelles sont les démarches pour faire garder mon enfant ?
- Comment remplir un contrat de travail ? Quelle rémunération pour mon salarié ? Comment calculer les congés payés ?

Pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur garde à domicile, le R.A.M. pour découvrir !

- Séances Bébé lecteur • Intervenant musical • Atelier motricité
- Visite à la ferme, aux jardins du château de Chaumont, à la maison de retraite...
- Spectacle et fête de Noël

Permanences :

LUNDI (13h à 17h) - JEUDI (13h à 17h) - VENDREDI (13h à 16h)

Coordonnées :

Relais Assistants Maternels
3, Impasse Camille Diard
41150 ONZAIN
Tél. : 02-54-20-89-85
petiteenfance@onzain.fr